

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 **Présents : 10** **Représentés : 2** **Votants : 12**

Sont présents : BENITO Patricia, CHEVALIER Cécile, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud.

Sont absents : DONEYS Jean-Luc, POUGET Alain représenté par Patricia BENITO, PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien, BOUTONNET Sabine représentée par Cécile CHEVALIER.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 04 avril 2025

Délibération N° DEL 2025 016 – Adoption du Procès-verbal de la séance du 20 février 2025

Madame le Maire présente à l'assemblée délibérante le Procès-verbal de la séance du 20 février 2025, et souhaite savoir s'il y a des remarques ou des modifications à apporter.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Procès-Verbal de la séance du 20 février 2025.

Après délibération, la proposition est approuvée par 12 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO

La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER